

L'APD du Japon

Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération.

Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyés aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : coopération technique, coopération pour le financement et les investissements, et dons. D'autres programmes d'aide bilatérale prévoient en outre l'envoi de volontaires.

Figure 1 Coopération économique et APD

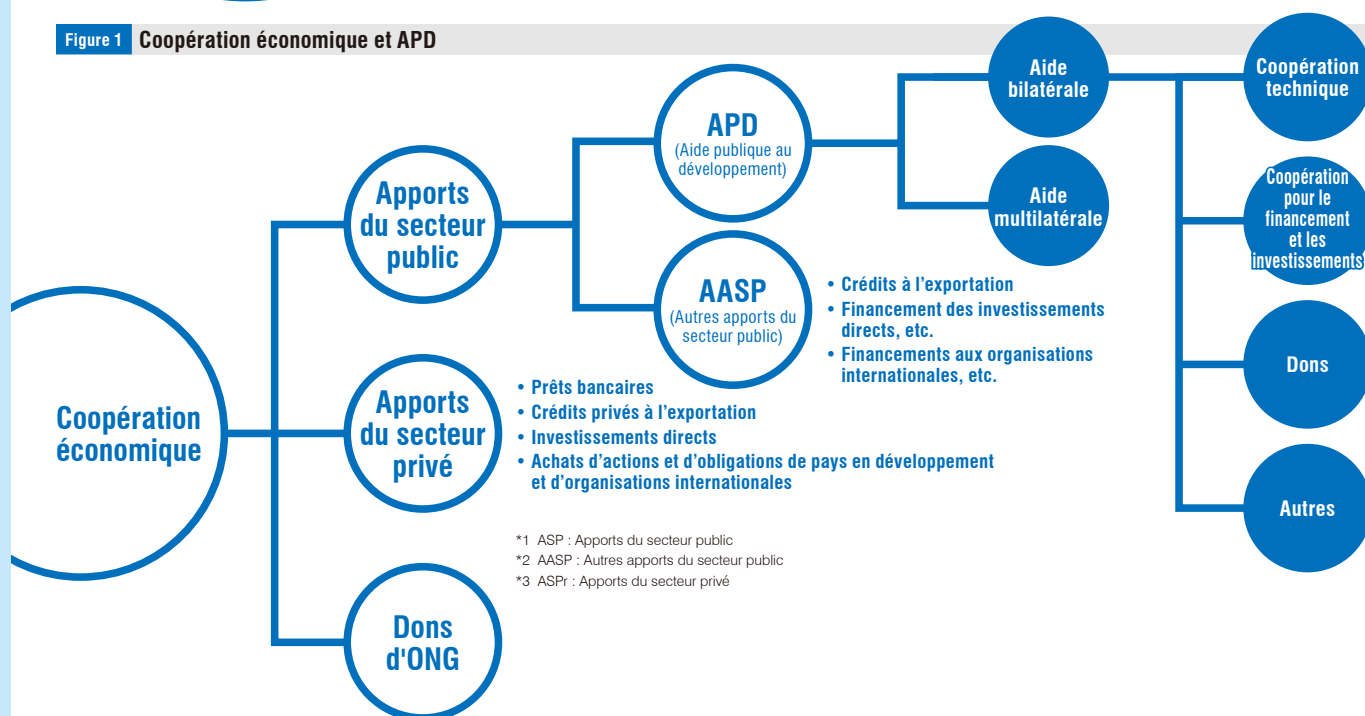


Figure 2 Répartition de l'APD du Japon en 2016 (données provisoires)

Type	Décaissements d'APD (année civile 2016)			Dollars (millions USD)			Yens (milliards JPY)			Part dans l'APD totale
		2016	2015	Variation 2015/2016 (%)	2016	2015	Variation 2015/2016 (%)	APD totale		
APD	Dons	2 828,59	2 626,83	7,7	307,759	317,852	-3,2	27,4		
	Coopération technique*	2 765,33	2 372,14	16,6	300,876	287,034	4,8	26,8		
	Total des dons	5 593,93	4 998,96	11,9	608,634	604,886	0,6	54,1		
	Prêts	1 422,17	1 116,83	27,3	154,736	135,139	14,5	13,8		
	APD bilatérale totale (sur la base des décaissements nets)	7 016,09	6 115,80	14,7	763,370	740,026	3,2	67,9		
	Contributions et souscriptions aux organisations internationales (sur la base des décaissements nets)	3 315,33	3 055,38	8,5	360,716	369,709	-2,4	32,0		
	APD totale (décaissements nets)	10 331,42	9 171,18	12,7	1 124,086	1 109,734	1,3	100,0		
	Estimation provisoire du revenu national brut (RNB) nominal (milliards USD, milliards JPY)	5 099,73	4 553,33	12,0	554 864,50	550 963,30	0,7			
	% du RNB		0,20		0,20	0,20				

(Notes) 1. Les chiffres incluent les décaissements pour les pays non éligibles à l'APD. Pour plus de détails sur les décaissements d'APD du Japon en 2016, voir tableau 1, page 137.
2. Les 18 pays/régions suivants non éligibles autres que les pays membres de l'OCDE, ont bénéficié de l'APD : Bahamas, Bahreïn, Barbade, Brunei, Croatie, [Polynésie française], [Hong Kong], Israël, Koweït, [Nouvelle Calédonie], Oman, Qatar, Roumanie, Saint-Christophe-et-Nièvés, Arabie saoudite, Singapour, Trinité-et-Tobago, et Emirats arabes unis.
3. Taux de conversion défini par le CAD pour 2016 : 1 USD = 108,8027 JPY (dépréciation de 12,1996 JPY par rapport à 2015)
4. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
5. Les allègements de dette comprennent les renonciations à des prêts d'APD et des réductions de dette des obligations commerciales garanties et des créances provenant de la vente de riz, mais exclut le report des remboursements.
6. Par le passé, les dons accordés par l'intermédiaire d'organisations internationales étaient considérés comme des « Contributions et souscriptions aux organisations internationales ». Cependant, depuis 2006, les dons pour les pays bénéficiaires identifiés au moment de la contribution sont traités comme des « Dons » pour les pays concernés.
7. À partir des résultats de 2011, les dons des projets d'ONG ont été inclus dans les dons des pays concernés.

* La coopération technique inclut les frais d'administration et d'éducation au développement.

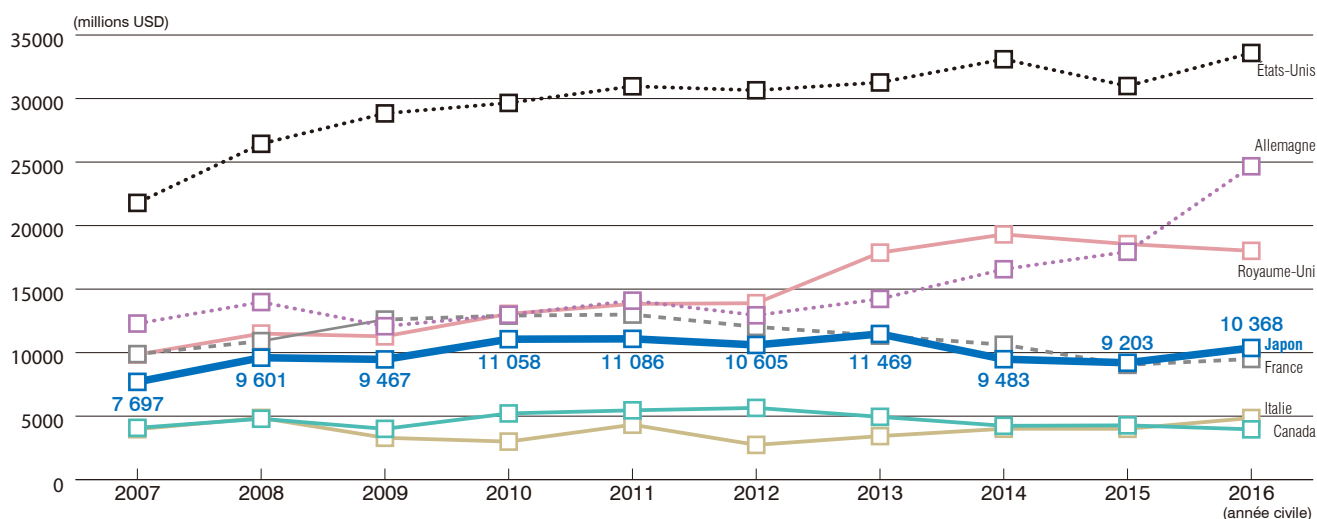
Contributions d'APD du Japon

Les décaissements nets d'APD réalisés par le Japon en 2016 se décomposent à hauteur d'environ 7 016,09 millions USD (environ 763,4 milliards JPY) en aide bilatérale (y compris aux pays émancipés de l'aide) et pour 3 315,33 millions USD (environ 360,7 milliards JPY) en contributions et financements aux organisations internationales. Les contributions totales d'APD du Japon ont atteint près de 10 331,42 millions USD, soit une hausse de 12,7 % (1,3 % pour 1 124,1 milliards JPY) par rapport à 2015. Ce montant classe le Japon au quatrième rang des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, après les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En 1989, le Japon est devenu le premier bailleur mondial d'APD, devançant les États-Unis qui occupaient jusqu'alors cette place. Le Japon est demeuré en tête du classement des pays membres du CAD pendant dix ans, de 1991 à 2000. Alors que les volumes d'APD augmentent dans les pays occidentaux, les contributions du Japon stagnent depuis leur baisse de 2001.

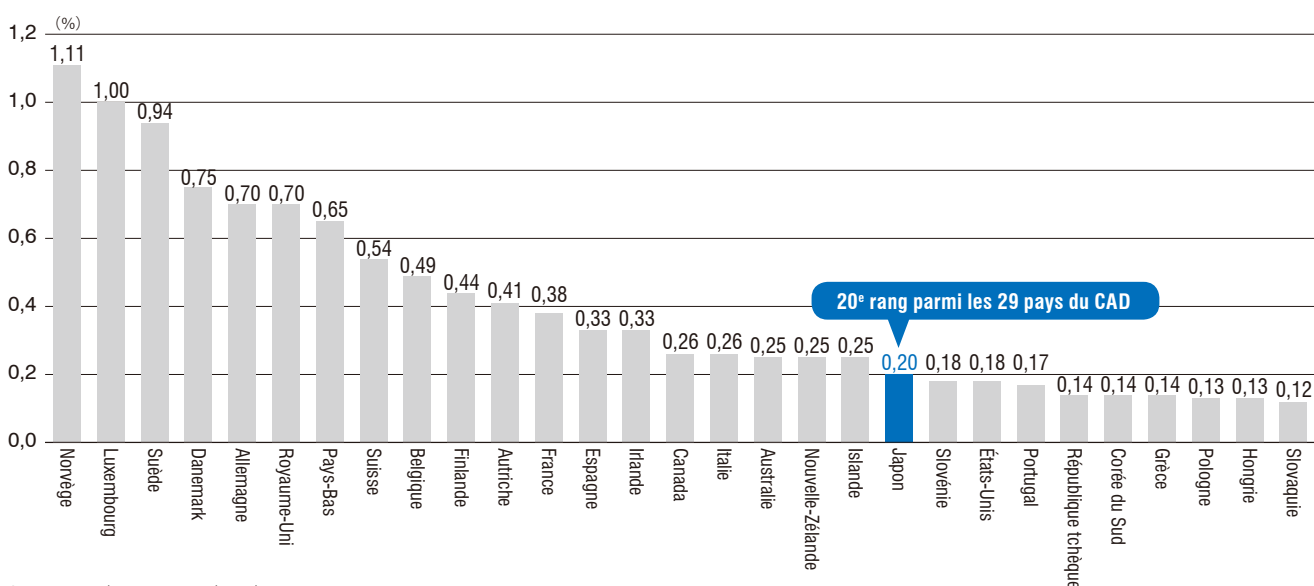
Avec un ratio APD/PNB de 0,20 %, le Japon se situe à la 20^e place parmi les 29 pays membres du CAD.

Figure 3 Évolution de l'APD des principaux pays membres du CAD (versements nets)



Source : OCDE CAD
 (Note) Les chiffres excluent les décaissements pour les pays non éligibles à l'APD. Pour plus de détails sur les décaissements d'APD du Japon en 2016, voir tableau 1, page 137.

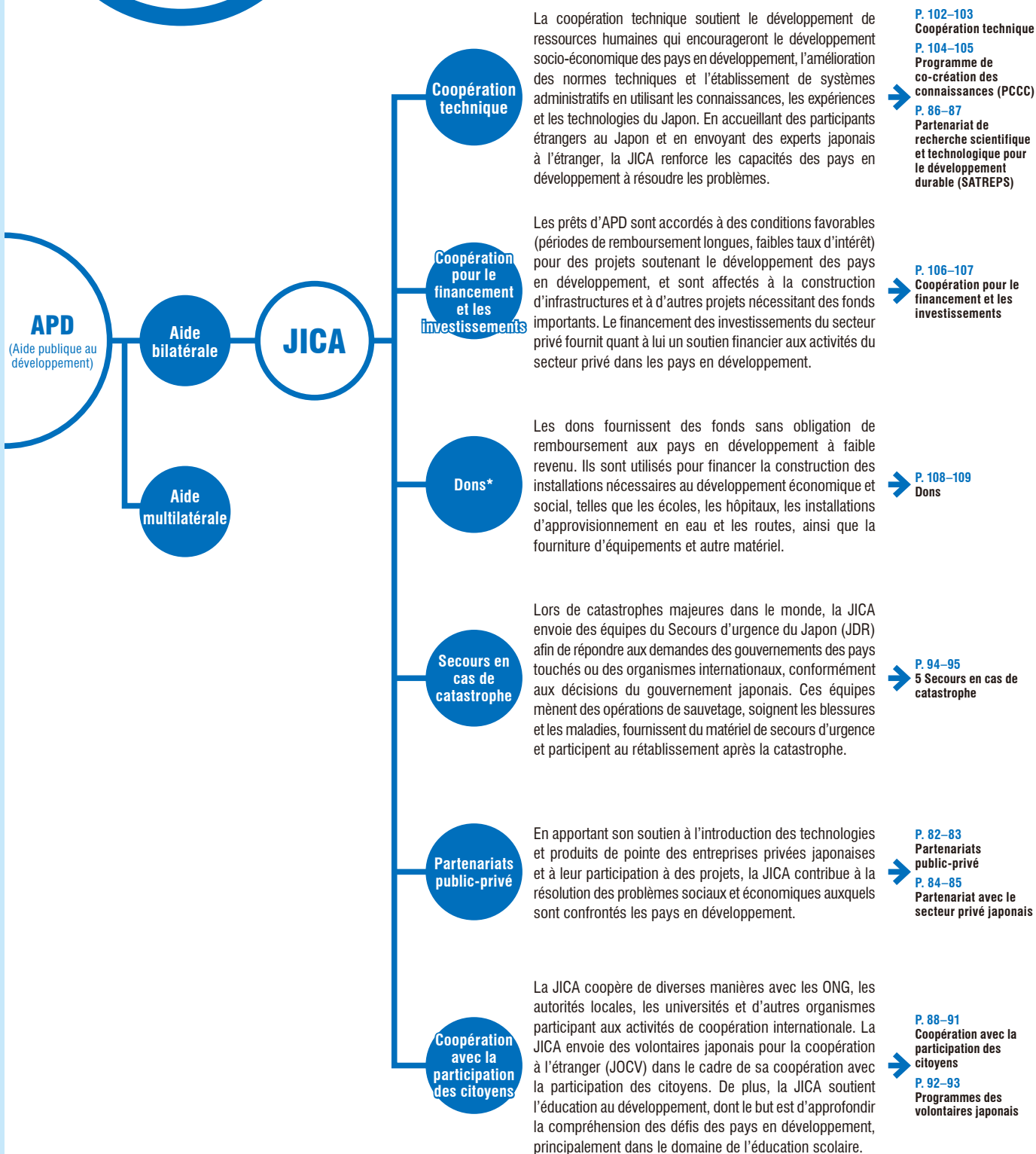
Figure 4 Rapport APD/RNB des pays membres du CAD



Source : Ministère des Affaires étrangères du Japon

JICA : Mettre en œuvre l'APD du Japon

La JICA, chargée de l'exécution de l'APD du Japon, est la plus grande agence d'aide bilatérale du monde. La JICA soutient le développement socioéconomique des pays en développement par une association flexible de divers instruments d'aide tels que la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, et les dons. Elle opère dans plus de 150 pays et régions dans le monde.



*À l'exclusion des dons fournis par le ministère japonais des Affaires étrangères pour des raisons diplomatiques.